

SyNPH



SYNDICAT NATIONAL DES PRATICIENS HOSPITALIERS



Dr Pierre RUMEAU
Président

Membre fondateur de l'INPH sous le nom de Syndicat National des Praticiens Hospitaliers de CHU, notre syndicat a anticipé l'évolution des organisations liée aux Groupements Hospitaliers de Territoire. Sous le nom de Syndicat National des Praticiens Hospitaliers il s'attache à défendre les conditions d'exercice de l'ensemble des praticiens de l'hôpital public¹.

Syndicat transversal, défendant tous les praticiens, sans distinction de spécialité ou profession,

nous nous attachons plus particulièrement à la Qualité de Vie au Travail. Avec l'indépendance professionnelle, elles garantissent l'attractivité pour l'exercice et la qualité pour les patients. Nous insistons sur la démocratie locale entre pairs (au niveau du service comme de la CME) et l'autonomie des praticiens dans un contexte de subsidiarité. La liberté d'action du praticien sur le terrain permet seule l'adaptation de l'hôpital public aux besoins de la population d'aujourd'hui.

NOTRE PLATEFORME DES DROITS

Nos revendications s'appuient sur une déclinaison des droits des praticiens hospitaliers accessibles sur notre site : <https://synph.org>

- ☒ **Ont le droit** aux moyens matériels et humains de soigner les patients qui leur sont confiés dans des conditions optimales.
- ☒ **Ont le droit** au respect de la part des confrères, des autres soignants, de l'administration, des politiques et de la population.
- ☒ **Ont le droit** au temps libre et d'avoir une vie hors de leur profession.
- ☒ **Ont droit** à une rémunération décente, en adéquation avec leur investissement pour la société et avec les pratiques des pays similaires, respectueuse de leur indépendance professionnelle telle que garantie par la déontologie.
- ☒ **Ont le droit** à la reconnaissance par l'Université de leurs activités d'enseignement et de recherche, d'être honorés des titres correspondants, indépendamment d'un changement de statut hospitalier ou universitaire.
- ☒ **Ont le droit** de concourir sur leurs compétences et à égalité à toute fonction qui leur est ouverte sans préjudice de sexe, d'âge, de naissance, de caractéristiques physiques, d'origine sociale ou géographique, d'engagement syndical ou politique.
- ☒ **Ont le droit**, sans en subir de préjudice, d'appartenir à un syndicat, de le représenter, d'accéder à des moyens de représentation en rapport, de partager les idées et les informations syndicales, de les rendre publiques sans que leur soit opposé un devoir de réserve.

(1) Définis à l'article L6152-1 du CSP

NOS SUJETS ACTUELS

- ☒ La **retraite** (rachat par l'employeur du temps passé comme externe/étudiant hospitalier, fin de carrière en surcote).
- ☒ **L'augmentation du salaire de base**, rattrapage du milieu de carrière, lutte contre les pressions au départ en milieu et fin de carrière.
- ☒ La saine répartition de la **décision** entre le corps médical et l'administration, promotion du rôle de la CME, consultation des praticiens intéressés pour toute nomination de chef de pôle ou de service.
- ☒ **Outils** informatiques adaptés, de moyens diagnostiques et thérapeutiques conformes.
- ☒ La prise en compte du temps de **travail caché** à domicile.
- ☒ La lutte contre les **temps partiels subis et le burn-out** poussant à la demande de réduction de temps de travail ou à la démission.
- ☒ L'accès à **l'IESPE pour tous** les praticiens exerçant la totalité de leur activité dans le secteur public.
- ☒ La **reconnaissance universitaire** de la contribution des praticiens à la formation : simplification des démarches pour être payé des cours donnés, titre honorifique de professeur des universités pour ceux qui ont des titres et travaux le méritant.

LE SYNDICAT AU JOUR LE JOUR

Le syndicat c'est le lobby des « bons soldats » de l'hôpital public. Notre quotidien est la défense des confrères « de base » victimes de harcèlement et de déni de leurs

droits. Plus nous serons nombreux, plus nous travaillerons en amont, plus nous pourrons faire évoluer la réglementation pour que des fonctionnements managériaux hors sol

ne puissent plus nous empêcher de remplir notre vocation de soigner dans une ambiance sereine avec des conditions matérielles honnêtes et un salaire digne.

L'ÉQUIPE

Dr Pierre RUMEAU

Président

CHU Toulouse, Occitanie - Pyrénées-Méditerranée

Dr Antoinette GELOT

Trésorière

CH Orléans, Île-de-France

Dr Ali DADBAN

Administrateur

CHU Amiens, Hauts-de-France

Dr François PREVOTEAU DU CLARY

Administrateur

CHU Toulouse, Occitanie - Pyrénées-Méditerranée

Dr Michèle AKIERMAN

Secrétaire Générale

CH Rambouillet, Île-de-France

Dr Annie SERFATY

Trésorière Adjointe

APHP, Île-de-France

Dr Francesco MADONA

Administrateur

CHU Bordeaux, Nouvelle-Aquitaine

Dr Emmanuelle THORE-DUPONT

Administratrice

CHOR St Paul, La Réunion

Information et adhésions
<https://synph.org>

